

# FORET REGIONALE DE ROSNY

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET

### CONTEXTE

---

La forêt régionale de Rosny (1226 ha dont 1 141 ha boisés) est située en bordure de Seine dans les Yvelines, en limite du Val d'Oise et de l'Eure. Bordée de quelques bois privés au nord-ouest, elle est essentiellement située en zone agricole, à 60 km de Paris et à 10 km de Mantes la Jolie.

### ETAT DE LA FORET - PRINCIPAUX ENJEUX

---

La forêt de Rosny, comme les autres forêts régionales, a vocation à accueillir du public, même si la fréquentation y est faible pour l'Ile de France ; l'accès à la forêt étant limité.

Le massif est par ailleurs en site inscrit

Une plaine cultivée occupe une partie du plateau, ce qui permet une alternance paysagère intéressante.

Sur le plan écologique, le boisement principal est installé sur un plateau bordé de coteaux calcaires qui renferment une biodiversité peu ordinaire en Ile de France. Certaines prairies calcaires sont entretenues. Le plateau argilo-limoneux est riche en mares. L'intégralité du massif et une partie de la plaine agricole intérieure sont en zone Natura 2000 Oiseaux. Certains coteaux calcaires ainsi que le vallon frais de la Vallée des Prés sont en ZNIEFF de type 1.

Concernant les peuplements forestiers, le chêne sessile domine avec du charme, du bouleau et du tremble en accompagnement, sauf sur les coteaux calcaires où on trouve du chêne pubescent, des hêtres, de l'érable champêtre et des fruitiers. Localement, on peut trouver différents pins.

Les peuplements sont en bon état sanitaire ; la forêt n'est pas vieillie, mais a été peu régénérée ces dernières années. Certains secteurs sont fortement capitalisés. La majorité des bois sont de diamètre moyen et gros.

La tempête de 1999 a ouvert des trouées. Quand elles n'ont pas été replantées, le bouleau et le tremble se sont installés et le chêne a disparu.

### OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - PLAN D'ACTIONS PROPOSE

---

Les objectifs définis sont donc les suivants :

- 1) L'objectif prioritaire de la forêt est l'accueil du public
- 2) La préservation de la richesse écologique de la forêt
- 3) La gestion sylvicole durable

Les principaux aménagements pour **l'accueil du public** concernent la construction de parkings et l'aménagement paysager de carrefours et de quelques axes historiques. Un programme d'accueil guidé de groupes est en cours, ainsi que la restauration de la Ferme des Huit routes.

En réponse à l'objectif d'accueil du public en contexte francilien, l'intégralité de la forêt sera traitée en irrégulier afin d'éviter les coupes rases.

Du fait du renouvellement recherché de façon diffuse en traitement irrégulier, les plans de chasse seront sérieusement augmentés et les dégâts du gibier seront suivis

Concernant la **fonction économique** de la forêt :

Les peuplements seront éclaircis progressivement par des rotations de coupe plus courtes pour permettre leur renouvellement.

Un classement des essences objectif souhaitées est proposé, par ordre de durabilité écologique et d'intérêt économique. Le chêne sessile est l'essence objectif prioritaire sur le plateau, le chêne pubescent, les fruitiers, le hêtre et l'érable champêtre étant essence objectif sur les coteaux.

En vue d'améliorer la desserte forestière, un important programme d'empierrement de routes et d'aménagement de places de dépôt est établi pour desservir les parcelles peu accessibles.

La **protection de la biodiversité** est assurée par plusieurs mesures :

Un réseau d'îlots de sénescence est installé avec une diversité d'essences forestières pour favoriser un grand éventail d'espèces saproxyliques. Ces îlots recouvrent aussi certains sites à pic mar et pic noir et répondent aux préconisations du DOCOB Natura 2000. Des îlots de vieillissement sont également prévus, là où des essences forestières moins courantes sont en place, pour concilier conservation des vieux arbres et régénération des arbres.

Les mesures classiques de gestion courante de la biodiversité seront appliquées : conservation de 3 à 4 arbres présentant un intérêt écologique par ha, conservation des essences moins courantes lors des martelages, mesures de conservation lors des exploitations forestières...

L'entretien des pelouses calcaires est reconduit. De nouvelles pelouses pourraient être créées.

Le programme de restauration et d'entretien des mares et d'une tourbière est poursuivi.

Enfin, des inventaires de suivi d'espèce sont prévus.

*Voir Annexes 1 (carte des peuplements) et 2 (carte de l'aménagement).*

## FORETS A HAUTE VALEUR POUR LA CONSERVATION (FHVC) – MESURES SPECIFIQUES

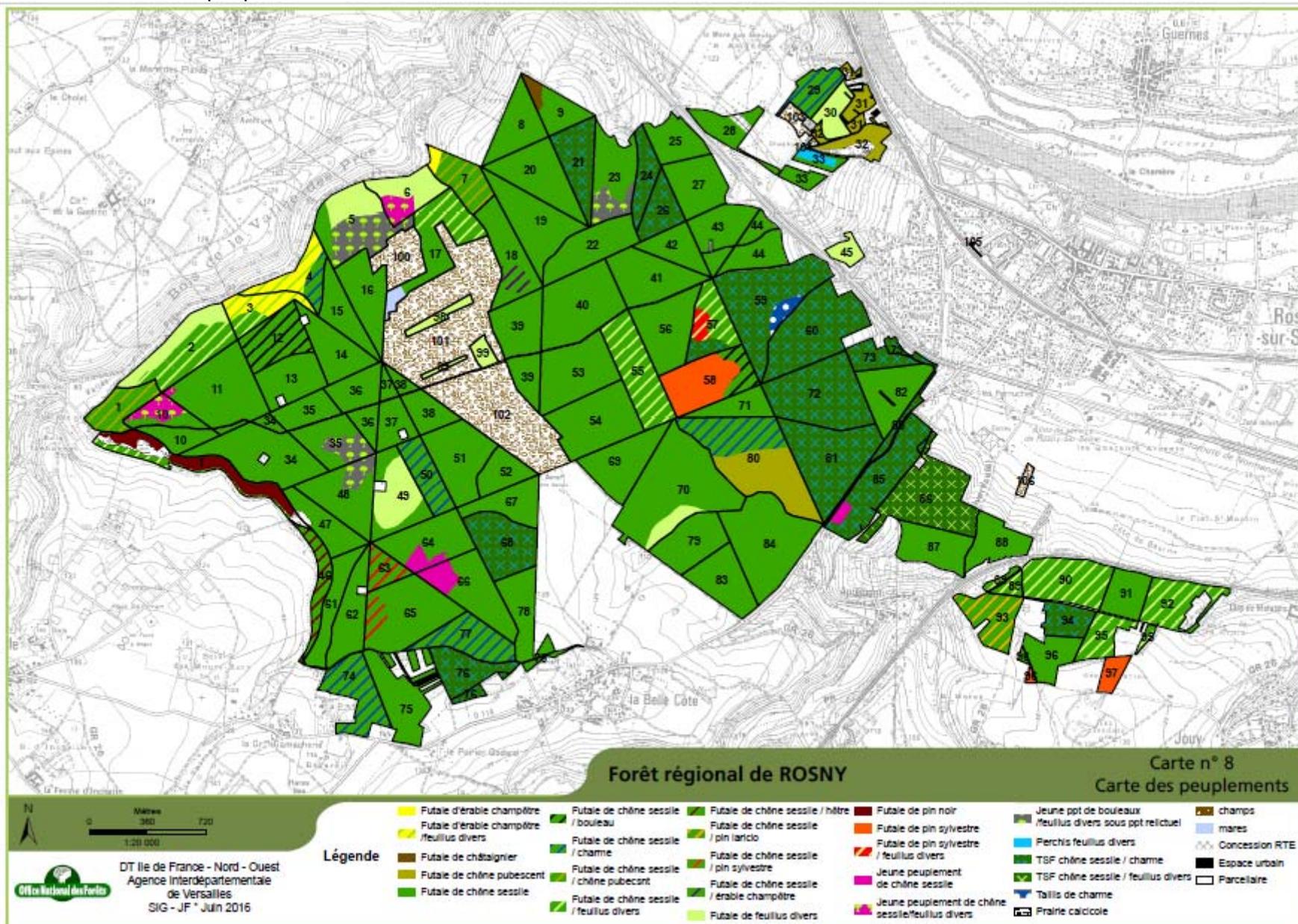
Il a été décidé de classer toute la forêt en FHVC de type 1/3 (selon le référentiel FSC) : aires boisées qui abritent des écosystèmes rares ou qui concentrent un haut niveau de biodiversité.

La forêt de Célie a un enjeu écologique élevé en particulier pour le maintien des zones humides.

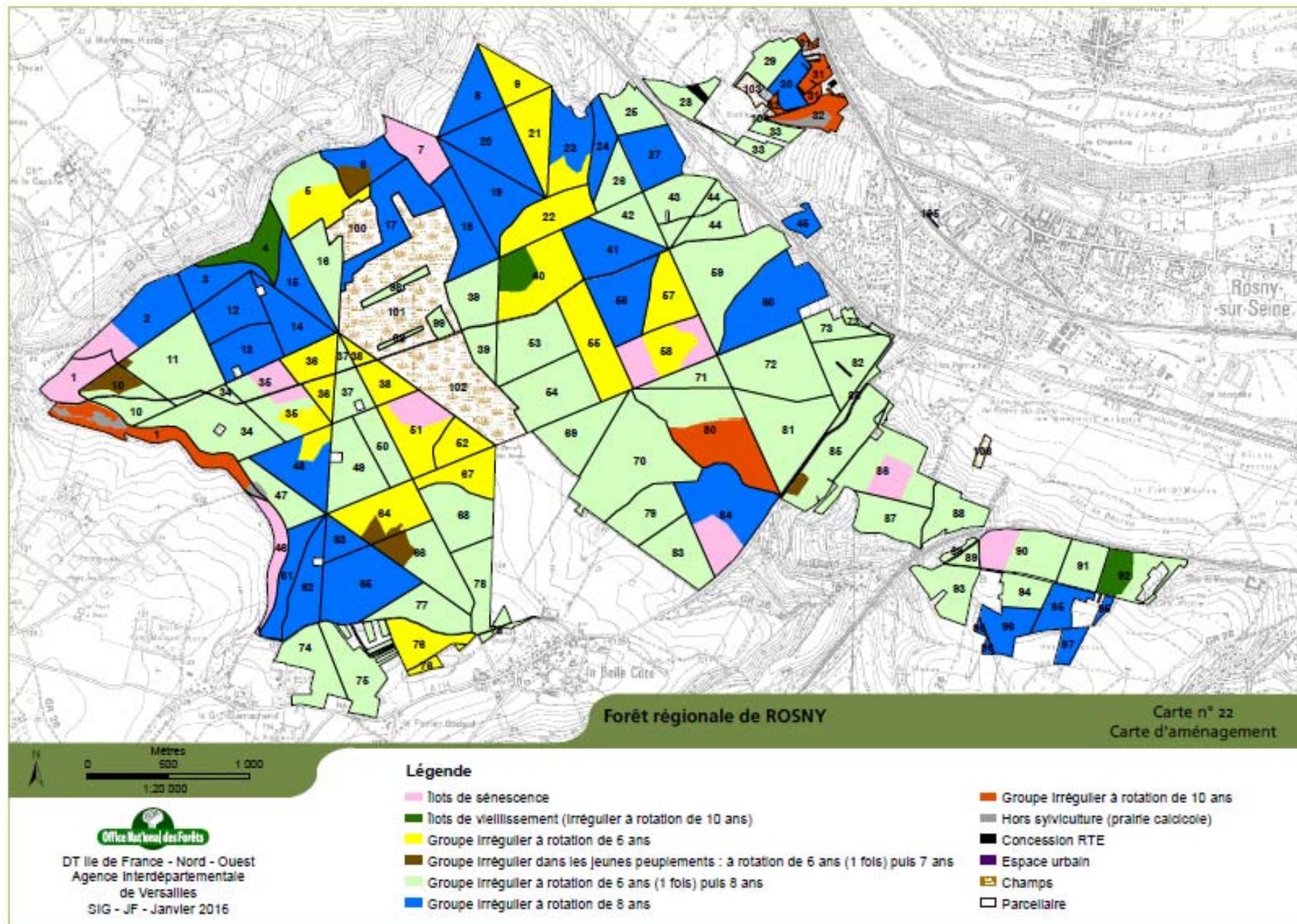
Les mesures prises afin de conserver les différents attributs qui ont abouti au classement en FHVC sont les suivantes :

Type de HVC	Valeurs présentes	Menaces	Mesures de gestion
1/3	RY_FHVC1-3_01 <i>Daphne mezereum</i>	Régression de la station par fermeture du milieu ou exploitation forestière	Suivi de la floraison de l'espèce protégée
	RY_FHVC1-3_02 Mares à sphaignes	Boisement des radeaux à sphaignes, comblement des mares, abattages dirigés vers les mares	Interdiction d'exploitation en direction des mares, suivi de l'état de comblement et de fermeture des mares
	RY_FHVC1-3_03 Pelouses calcicole	Réduction de l'entretien risquant de provoquer la fermeture des milieux	Maintien ou création de milieux ouverts
	RY_FHVC1-3_04 Habitat à Cordulegastre boltonii	Disparition de l'espèce due au manque d'entretien de la ripisylve provoquant la fermeture du milieu	Mise en lumière ponctuelle de la ripisylve
	RY_FHVC1-3_05a Ilots de senescence	Non-respect des zones lors d'exploitations forestières entraînant l'enlèvement d'arbres sénescents	Matérialisation d'un réseau d'ilots. Conservation de bois mort au sol et sur pied
	RY_FHVC1-3_05b Ilots de vieillissement	Non-respect des durées de rotation lors d'opérations d'exploitation forestière entraînant l'enlèvement d'arbres sénescents	Matérialisation d'un réseau d'ilots. Conservation de bois mort au sol et sur pied
	RY_FHVC1-3_06 ZNIEFF de la Vallée des Prés - <i>Polysticum sp</i>	Dégradation de l'habitat et/ou destruction d'espèces lors d'exploitations forestières	Respect des itinéraires de débardages et des places de dépôts.
	RY_FHVC1-3_07 ZNIEFF des coteaux de Chatillon	Dégradation de l'habitat et/ou destruction d'espèces lors d'opérations d'exploitation forestière	Respect des itinéraires de débardages et des places de dépôts.

# Annexe 1 : carte des peuplements



Annexe 2 : carte de l'aménagement



FORET REGIONALE DE CELIE

CLASSEMENT DES PARCELLES

■ Régénération à terminer  
■ Régénération à entamer  
■ Amélioration  
■ Futaie irrégulière par bouquets  
■ Attente



100 0 100 200 300 Mètres

SCAN25(c)(r)IGN2000 JPG-ONF/28/12/2005

